

# On parle de nous...

## 1991

# Marche, on prépare le carnaval

Alors que l'hiver pointe le bout de son nez, certains pensent déjà à fêter son départ. C'est le cas à Marche où les responsables du comité carnaval viennent de tenir leur première réunion de préparation du week-end gras (8 au 12 février 91). Comme l'an dernier, ce 31<sup>e</sup> carnaval n'aura pas de thème particulier, les organisateurs laissant libre choix à l'imagination des participants. Tout laisse croire que ces derniers seront légers puisque pour cette première prise de contact, les sociétés représentées étaient plus nombreuses que les années précédentes.

Cette assemblée fut aussi l'occasion de lever un dernier voile sur le secret de polichinelle qu'était le nom du prochain prince carnaval. Il s'agit de Jacques Delferière, un Marchois de 41 ans, dessinateur de profession. Grand amateur de folklore et de traditions, Jacques Delferière est membre de la confrérie du Matouf et depuis peu, en est le pair noble. C'est la première fois dans l'histoire du carnaval de Marche, que le choix

du prince revient à la confrérie du Matouf. Comme par le passé, les réjouissances de février 91 seront marquées par la présence de nombreuses harmonies et autres formations musicales. Pour cette fois, les gilles « Les Bons Vivants », « Les Chinels de Fosses-la-Ville » ou « Le Fasam Orchestre » de le Bizet (Comines) ont déjà répondu présents.

A noter encore à propos de ces fêtes carnavalesques que le comité a proposé aux sociétés participantes un contrat de propreté. En effet, lors des dernières éditions, il a fallu faire fonctionner une assurance couvrant les frais de remplacement de vêtements. Ceux-ci avaient subi des dégradations par l'utilisation de cirage ou autres produits salissants. Désormais, ce contrat liant organisateurs et participants interdira la projection de tels produits. Si ce contrat n'était pas respecté par les groupes lors du carnaval, l'exclusion du cortège serait immédiate.

Ph.D.



La Meuse-Luxembourg  
(avant)

# Le carnaval malgré tout !

Le 31<sup>e</sup> carnaval de Marche aura lieu cette année les 9, 10 et 12 février. Au vu des événements du Golfe, en sera-t-il pour autant un carnaval de tradition ? On peut se poser la question. Mais il est sûr que les organisateurs, eux, ne se la posent pas et feront tout pour qu'il en soit ainsi.

Quelques modifications ont cependant été apportées au programme.

Cette année, le bourgmestre ne remettra pas les clés au prince Jacques 2<sup>e</sup>, le samedi 9 février. D'autre part, un arrêté de police interdira le port du masque. Une exception toutefois sera faite pour les participants au cortège du dimanche et uniquement pour eux. Cela veut dire que le mardi soir, il n'est pas question pour les Marchois de déambuler masqués dans les rues de la localité.

En dehors de cela, le programme reste inchangé. Les festivités débuteront dès

le samedi matin, lorsque les pous-sants découvriront les inscriptions humoristiques peintes sur les vitrines des commerçants.

A 13 h, l'animation pour les jeunes consistera à fabriquer des fêtes de joujoux qui seront remises au prince.

A 14 h, on retrouvera pour la cinquiesme année consécutive un groupe de Gilles, « Les bons Vizzis ». Ils seront accompagnés cette fois du « Faszam Orkides-tza », une faulx de la Bizet (Comines). L'intronisation du Prince aura lieu à 16 h sur la place Roi Albert. Un bal animé par Kawa News clôturera cette première journée.

Le dimanche 10 février, accompagnés d'un tambour, les Gilles, dispersés en différents endroits de la ville, se rendront au « Charlevoi », place aux Fontaines, d'où ils regagneront le pré-lomier. A 11 h 15, sur la place de l'église, les Gilles feront un premier rondau. Le Faszam Orkides-tza, quant à lui, animera un

concert-aperitif au centre Bel-laire.

## Plus de 25 groupes et chars

Le cortège proprement dit, qui s'ébranlera à 14 h du parking de la rue Nefette sera composé de plus de 25 groupes et chars. Parmi eux, citons trois canons à confetti, des harmonies, les chineels de Posses-la-Ville, le « Gugusse », personnage typiquement Marchois, sans oublier bien entendu la « Groesse Biesse du Fond des Vaux » qui arrosera les spectateurs de confettis, etc.

Après le cortège, vers 17 h, toutes les sociétés musicales se retrouveront à la salle des Peres Francaisains pour y jouer leurs meilleurs morceaux. En apothecose dans un rite qui leur est propre, les Gilles brûleront la bosse du Gille. Enfin, l'orchestre « Le Collegiaz's Band » égalera l'assemblée jusqu'à 1 h du matin. Il accompagnera ainsi

musicalement la remise des prix du concours réservé aux spectateurs. En effet, ceux-ci seront invités à classer les chars et groupes participant au cortège. Un bulletin sera livré au sort et permettra à l'heureux gagnant de remporter un panier gastronomique d'une valeur de 10.000 F comprenant entre autres un repas pour deux personnes dans un restaurant marchois, au choix.

Au cours de ce cortège, une bonne et demi de confettis, 400 kg de bonbons et 1.000 oranges seront jetés.

Rappelons aussi que, par ordre de police, l'usage de matières salissantes (cirage, couleur, farine, etc.) est interdit, de même que les pétards.

## Sortie du Gugusse

« Gugusse », personnage symbolique mais gouailleux, fera sa dernière sortie le mardi 12 février, à partir de 11 h. A cette occasion, il rendra visite

aux pensionnaires de la maison de retraite.

Quand il aura fini son tour, la légende veut que Gugusse ne soit pas brûlé, il est bien trop sympathique pour cela. Par contre, il bon de le purifier en brûlant ses dévants (nombreux) et mauvais tours (tout aussi nombreux). C'est ainsi que son sac à malices sera brûlé, vers 20 h 30, sur la place aux Fontaines.

## Jacques II

Cette année, le prince carnal, Jacques II, est le pair noble de la confrérie du Maroué, Jacques Delferrière. Né pipe en main, M. Delferrière est un homme actif. Il fait partie du Conseil Noble de la province. Il est intronisé dans de nombreuses confréries belges et étrangères.

Il apprécie beaucoup les haltes quand elles sont synonymes de bien boire et bien manger. D'ailleurs, son char s'appellera « La gastronomie au Moyen Age ».

# Public moins nombreux que d'habitude au 31<sup>e</sup> carnaval

Samedi après midi, le piétonnier de la Place Roi Albert à Marche a connu sa traditionnelle fête d'intronisation du prince carnaval. Cette année, vu les événements, les autorités communales étaient absentes.

Cela n'a pas empêché Jacques II de prendre possession des clefs de la ville et de promulguer des édits valables les trois jours suivants. Ainsi, les fontaines de la ville feront couler de la centauree, du pèket et de la bière. De plus, chaque habitant du grand Marche recevra une écuelle pleine de matoufè, un morceau de wastè, ainsi qu'un poster géant représentant le bourgmestre entouré de ses pigeons préférés et de ses collaboratrices.

Selon le prince, il semblerait qu'une guerre des « colombins » doive prochainement éclater à Marche. Il se pourrait qu'un certain slogan « La terre de la Famenne colle à vos semelles » pourrait être remplacé par « La salmonelle du piétonnier colle à vos souliers ».

Après les « 12 heures de Marche » et les « Six heures cuis-tax », une autre organisation pourrait voir le jour. Il s'agirait des « Trois heures tracteur » avec des équipages d'élite tels que Viktor Cullier, dit l'Amiral ; Clément Berg, seigneur du Bois Laguesse et Christian Dourt, le trans-saharien sur son Camel Marie.

A la suite des effractions nocturnes dont sont victimes les commerçants, la Secosi pourrait organiser une nuit portes ou-

vertes-braderie totale qui permettrait ainsi aux malafrats de se servir une fois pour toutes, aux commerçants d'éviter des frais de portes et fenêtres abimées, et aux forces de police, aussi « crevées » que les pneus de leurs véhicules, de pouvoir enfin se reposer...

Jacques II a consulté le plus célèbre médium de la région, Nestordamus. Celui-ci a prévu notamment une grande première au 15 août, avec la présence sur la place Roi Albert d'oiseaux, de saucisses grillées, d'antiquités, de vieux métiers et de... Pierre Pestiaux et son chapeau boule. En septembre prochain, on trouvera les skooters devant la Taverne, les nougats Joseph devant chez Cremer, la chenille devant le Charleroi, etc.

En l'absence du bourgmestre, c'est le plus vieux Marchois, « Gugusse », qui a répondu au prince. Il a excusé les autorités communales : Christian Dourt parce que son tracteur est en panne, mazout gelé ; André Bouchat parce qu'il livre du mazout non gelé à Ch. Dourt ; J. F. Piérard, parce qu'il dresse l'acte de vente du mazout et Fernand Evrard parce qu'il cherche un tapis volant pour dépanner Ch. Dourt.

A la suite de cette partie (peu académique, les festivités carnavalesques pouvaient commencer. Elles se poursuivaient le soir avec un bal et le lendemain, dimanche, avec le cortège qui s'est déroulé par un temps glacial et devant un public moins nombreux qu'à l'accoutumée. Voici quelques vues du défilé.



# Carnaval

## Début de règne en fanfare pour Jacques II

Depuis vendredi soir, Marche vit son 31<sup>e</sup> carnaval, au rythme des musiques et sous le signe de la tradition. Les réjouissances ont débuté par la balade nocturne des membres du comité carnaval qui s'en sont allés couvrir les vitrines des commerces marchois d'inscriptions humoristiques. Ces phrases relatent, avec un certain acidité, les faits importants et quelques fois privés de la vie locale et particulièrement celle des commerçants. Comme disent certains, « il y en a qui en ont pris pour leur grade ».

Samedi matin, les Marchois se sont précipités dans les rues pour découvrir ces inscriptions, puis se sont retrouvés l'après-midi pour accueillir le prince Jacques II. Pair Noble de la confrérie du Matoufé, Jacques II (Jacques Delférière) était accompagné de sa cour, composée de ses amis de la société gastronomique.

L'arrivée fut digne du rang de Jacques II puisque trois harmonies étaient présentes sur le piétonnier de Marche. Jamais l'accueil d'un prince n'avait été aussi musical. En raison de l'engagement de notre pays dans la guerre du Golfe, les autorités communales avaient préféré ne pas être associées aux manifestations officielles de ce carnaval.

### La guerre des pigeons

Cela n'empêcha pas Jacques II de prononcer un discours sur le parvis de l'hôtel de police. S'adressant à la population, le prince évoqua le problème des pigeons dans le centre de Marche : « Il semblerait qu'à Marche va éclater la guerre des Colombins et qu'une haine farouche oppose déjà anti et pro-pigeons. Il ne faudrait pas qu'à notre fameux slogan « La terre de la Famenne colle à vos semelles », vous ne soyez un jour amené à lui substituer « La sal-



● Les traditionnelles inscriptions sur les vitrines.

**monelle du piétonnier colle à vos souliers.** »

Ensuite Jacques II proposait une solution pour endiguer la vague d'effractions nocturnes subies par de nombreux commerçants : « Il suffirait d'organiser une nuit portes ouvertes qui permettrait aux malfrats de se servir en toute sécurité, cela éviterait aussi aux commerçants de faire remplacer portes et fenêtres abîmées. » Enfin le prince devait faire part des prédictions d'un médium local, Nestordamus qui au travers de son pendule a découvert qu'au Marché 1900 de Marche, il y aurait des oiseaux, des saucisses grillées, du Matoufé, des antiquités et des vieux métiers. Bref, rien de bien neuf...

Le médium a aussi annoncé que pendant les travaux d'aménage-

ment du golf de Méan, la ville de Marche allait mettre à la disposition des golfeurs les quinze trous de la rue Neuve. Le prince ordonna ensuite que les fontaines de la ville fassent couler bière et péket pendant les quatre jours de fête.

### Le mazout gelé

Faute d'autorités communales, c'est le gavroche marchois, la marionnette Gugusse, qui remit les clefs de la ville au prince carnaval. Dans un savoureux wallon, Gugusse expliqua les raisons de l'absence du collège échevinal : une curieuse affaire de gel de mazout dans le véhicule de l'échevin Christian Dourt pour lequel, le bourgmestre, André Bouchat, vola au secours avec du mazout non gelé. L'échevin Jean-

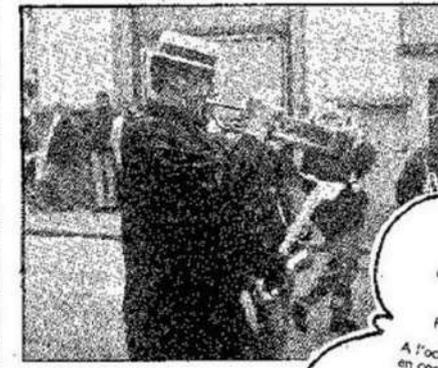
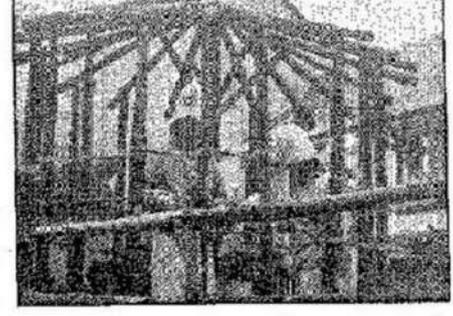
François Piérard passant lui, l'acte de vente du mazout, alors que Fernand Evrard cherchait un tapis volant pour dépanner son collègue. Les échevins Jean-Luc Henry et Philippe Schröder étaient aussi absents, et toujours selon Gugusse, le premier pour se prémunir du froid, le second étant parti pour le golf de Méan afin de comparer les trous avec ceux de la rue qui fut Neuve jadis.

Le tout se termina par une salve d'applaudissements, et une réception dans une salle de la ville.

Dimanche, les animateurs de ce carnaval se sont retrouvés pour le traditionnel cortège dont nous ferons écho dans notre prochaine édition.

Ph.D.

# CARNAVAL DE MARCHÉ '91



**De la musique, des couleurs et de la bonne humeur pour le 31<sup>e</sup> carnaval de Marche**

Pour la 31<sup>e</sup> année consécutive, la ville de Marche vient de connaître ses réjouissances carnavalesques. A l'occasion de ce week-end gras, les traditions ont été respectées, en commençant par les inscriptions humoristiques et acclamées que les Marchais ont pu découvrir sur les vitrines des commerces, samedi matin.

Le prince carnaval 1991, Jacques II (Jacques Delfrière, Pair Noble de la Confrérie du Mouton) a été intronisé samedi après-midi. En raison de la tension internationale, les autorités communales n'avaient pas souhaité être associées aux manifestations, c'est donc le gavracho marchais, la marionnette Gagusse qui a remis les clés de la ville au Prince.

Dimanche, un cortège haut en couleur et en musique a sillonné les rues de la capitale de la Famenne, et ce pour le plus grand plaisir des très nombreux spectateurs qui avaient bravé le froid d'un bon cru. A noter encore les records atteints lors des soirées à la salle des Franciscains où samedi soir, près de 1.800 jeunes se sont retrouvés pour le bal du carnaval.



# MARCHE-EN-FAMENNE

## Succès du 31ème cortège carnavalesque



*La fanfare de Le Bizet (Comines), déjà présente le samedi*

Marche-en-Famenne vient de vivre son 31ème carnaval. Les festivités ont débuté le samedi avec la remise des clefs de la ville au prince Jacques II. Celui-ci a décrété que les fontaines de la ville devaient faire couler de la centaurée, du pékèt et de la bière.

Selon lui, un important groupe de pression, la Secosi, a souhaité la mise sur pied d'une nuit «portes ouvertes-braderie totale».

Cela permettrait aux voleurs de se servir une fois pour toute; cela éviterait aux commerçants des frais de portes et fenêtres abîmées tandis

que la police, aussi crevée que les pneus de ses véhicules pourrait se reposer.

Il a aussi ajouté que le mage le plus connu de la région lui a annoncé la présence, le 15 août, de nombreux oiseaux, de matoufè, de saucisses grillées, d'antiquités, de vieux métiers, etc... sur la place Roi Albert.

Il a annoncé aussi la présence, en septembre prochain, des nougats Joseph en face de chez Cremer; de la barbe à papa devant chez Ledoux; des autos tamponneuses devant la Taverne, etc.

En l'absence des autorités communales, c'est Gugusse, personnage typiquement marchois qui a remis les clefs au prince.

Le soir, un bal disco a attiré plus de 1700 personnes.

Le lendemain dimanche, une grosse vingtaine de chars et groupes ont participé au cortège carnavalesque. Plus de cinq mille personnes l'ont suivi. Cela représente un public moins nombreux qu'à l'accoutumée. Une explication à cela : un temps glacial et les événements dans le Golfe.



*Pas de carnaval sans gille*



*Gugusse remet les clefs à Jacques II*